



Dominique Lang: Les rives de l'Alzette (1915). Collection MNHA

Séminaire sur la mise en œuvre des mesures hydromorphologiques le long des cours d'eau

Mercredi 29 octobre 2025, Centre culturel Prince Henri, Walferdange

Organisateurs : Administration de la gestion de l'eau (AGE) et Syndicat des Villes & Communes luxembourgeoises (SYVICOL), avec le soutien du Ministère de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité (MECB) et de CELL.

Objectifs

Lors du séminaire sur les mesures hydromorphologiques le long des cours d'eau de fin octobre 2025 l'Administration de la gestion de l'eau et le SYVICOL ont réuni des représentants des communes et des partenariats cours d'eau, afin de planifier ensemble une accélération de la mise en œuvre. Ces échanges ont permis aux acteurs concernés d'identifier les défis et les pistes d'action en vue du « Renaturierungsdësch » qui allait être lancé deux semaines plus tard, en date du 11 novembre 2025.

Contexte

Le Luxembourg recense **106 masses d'eau de surface** et environ **2 133 mesures hydromorphologiques** prévues dans le cadre du 3^{ème} Plan de gestion de l'eau, actuellement en révision. L'évaluation actuelle, basée sur le principe « *one-out-all-out* » de la Directive-cadre sur l'eau montre que, malgré des améliorations locales (au niveau de populations de poissons et de macroinvertébrés) des efforts importants restent nécessaires pour atteindre le bon état écologique à l'échelle nationale. La révision actuelle du programme de mesures vise à actualiser et hiérarchiser ces actions, en tenant compte de leur efficacité et des évolutions récentes sur le terrain. Les progrès observés montrent que les efforts entrepris portent leurs fruits, même si les écosystèmes restent fragiles et soumis à de fortes pressions. Restaurer les cours d'eau, c'est non seulement protéger la nature, mais aussi améliorer la qualité de vie des habitants, renforcer la prévention contre les crues et préserver une ressource vitale pour l'avenir.

Témoignages de bonnes pratiques

Deux projets ont illustré des réalisations concrètes : Dans la **commune de Hobscheid** la renaturation d'un tronçon de l'Eisch à Eischen a permis d'atteindre 3 objectifs : qualité esthétique, diversification des habitats aquatiques, mesure anti-crues. La difficulté principale pour la mise en œuvre a été l'accès aux terrains privés, le délai des autorisations ainsi que l'utilisation de nouvelles techniques comme celle de l'hydro-ensemencement. Le **Partenariat cours d'eau de la Syr** a initié un projet de réhabilitation de 600 m de l'Aasselbaach dans les communes de Niederanven et de Junglinster, avec pour objectif de réinstaurer la continuité écologique, d'installer des berges, et d'améliorer l'environnement aquatique. Ce projet techniquement complexe (600 m de conduite d'eau potable) a mis 12 ans à être mis en œuvre et a demandé un processus de compromis avec propriétaires et exploitants agricoles. Le projet s'est avéré positif et a été étendu en 2025 dans une commune voisine.

Synthèse des ateliers thématiques

Trois groupes réunissant chacun environ 15 personnes ont identifié les obstacles prioritaires et proposé des solutions concrètes :

Obstacles fonciers et juridiques : L'indisponibilité des terrains et le refus potentiel de collaboration des propriétaires constituent l'obstacle majeur, où un seul veto peut bloquer l'ensemble d'un projet de renaturation. Des solutions pragmatiques ont été identifiées — échange de terrains, incitatifs matériels, baux de 30 ans ou différents types de remembrement — qui nécessitent des prix équitables, de la transparence et éventuellement une cellule de facilitation. En cas de réussite les effets *win-win* sont la sécurisation juridique, la stabilité foncière et des gains en prévention des crues et biodiversité.

Obstacles organisationnels et financiers : La lourdeur des procédures administratives et la multiplicité des administrations (AGE, ANF, PCH, INPA...) constitue l'obstacle majeur, auquel s'ajoutent l'absence de préfinancement des subsides et le manque de personnel formé dans les communes. Des solutions de simplification ont été proposées — autorisation unique *via* le MECB, cellule de facilitation multi-acteurs (type CFUE = Cellule de Facilitation Urbaine) et transfert des connaissances existantes — devant garantir un décideur unique et une réponse concertée pour réaliser des gains significatifs de temps et d'argent.

Obstacles liés à l'information et à la sensibilisation : La désinformation sur la renaturation et la méconnaissance du déroulement des projets génèrent une méfiance auprès du public et des propriétaires, tandis que la communication avec les agriculteurs reste difficile. Des solutions de communication visuelle et participative — visites de chantiers, panneaux d'information par phase, montages vidéo prévisionnels et campagnes générales — permettent d'obtenir une acceptation accrue, un gain de temps et une meilleure information des habitants, sous condition d'une vision claire partagée entre tous les acteurs.

Panel politique et institutionnel

La question principale discutée lors du panel a été, sur base des obstacles et solutions identifiés lors des trois tables thématiques, comment planifier ensemble une accélération de la mise en œuvre des mesures hydromorphologiques le long des cours d'eau. Pour Marc Hans (directeur de l'AGE) il y a eu beaucoup de réalisations concrètes ces dernières années, mais il faut accélérer. De nouvelles idées émergent (préfinancement, facilitation multi-acteurs). Rôle de chaque acteur à clarifier. Selon Gilles Biver (Cabinet du ministre de l'Environnement du Climat et de la Biodiversité) les mesures bien planifiées créent des situations gagnant-gagnant (anti-inondation + biodiversité). Simplification des procédures nécessaire : remplacer certaines autorisations par des déclarations, envisager des baux emphytéotiques comme alternative à l'achat. Pour Guy Wester (échevin à Hesperange et membre du bureau du SYVICOL) les communes ont un rôle clé à jouer, mais les procédures doivent devenir plus efficaces. Des arrangements pragmatiques avec les propriétaires évitent souvent l'achat coûteux de terrains et permettent d'avancer plus vite. Pour Edgar Arendt (président du Partenariat Syr) les communes investies dans un partenariat doivent être proactives ; les coopérations aboutissent quand les étapes et responsabilités sont clairement définies.

Conclusions et prochaines étapes

Malgré les défis techniques, financiers et fonciers, les communes affirment leur engagement actif dans la renaturation des cours d'eau, privilégiant des arrangements pragmatiques avec les propriétaires plutôt que l'acquisition systématique de terrains. Pour accélérer ces initiatives et renforcer la résilience face aux inondations et sécheresses, le gouvernement lance le « Renaturéierungsdësch » dès le 11 novembre 2025, mobilisant ministères, administrations et acteurs locaux autour d'une stratégie commune qui sera finalisée par une liste de mesures concrètes à soumettre au Conseil de gouvernement. Parallèlement, une consultation publique s'étendra de fin 2025 à juillet 2026 pour recueillir les avis citoyens et parties prenantes sur les priorités du quatrième plan de gestion des districts hydrographiques luxembourgeois.